Royaume Du Maroc
Ministère De L'intérieur
Province De Chtouka Ait Baha
Commune Territoriale Imi M'Qourne
Direction Des Services
Bureau Des Marches

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N° : 45/2026

Le président de la commune d'Imi M'qourne procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marches publics.

Objet De La Prestation **: *Etude, Suivi Et Contrôle Des Travaux De Construction D'un Abri En Charpente Métallique Au Niveau De La Cour Près Du Dar Taliba Et Talib De La Commune d'Imi M'qourne Province De Chtouka Ait Baha.***

Consistance De La Prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques Et Spécification	Unité De Mesure	Quantité	Garanties Exigées
1	• **Mission A** : Projet D'Exécution	Le BET remet • Elaboration Des Plans d'exécution. • Les plans d'exécution des ouvrages (plan béton arme) en trois exemplaires avec **CD** contentant les plans et les pièces écrites en format, respectivement, **Auto CAD**, **WORD** et **PDF** ; si nécessaire avec tous détails pour la bonne exécution des travaux. • Préparation de dossier de consultation des entreprises à savoir : ✓ Cahier des prescriptions spéciales. ✓ Règlement de consultation. ✓ Estimation détaillée du projet. • **Délai d'exécution : 15 jours après l'attribution du bon de commande**	*Forfait*	**01**	Le BET doit déposer au siège de la commune **au plus tard 24 heures après Confirmation et avant L'attribution du bon de commande** un dossier technique contenant : Le certificat d'agrément établi conformément à l'arrêté du Ministre de l'Equipement et des Transports n°253-13 du (26 Juin 2013) pour les domaines d'activités suivant : ***D14 (Calcul De Structures Pour Bâtiments A Tous Usages)***
2	• **Mission B** : Suivi des travaux (S.T), vérification et validation des attachements et des décomptes des travaux, et Assistance à la réception provisoire et définitive	Contrôle général des travaux le BET doit : • Assurer un suivi régulier pendant toutes les phases d'exécutions des travaux. • Vérifier, signer et valider les attachements des travaux exécutés et les Décomptes des travaux exécutés ; • Assister et signer le PV de réception provisoire et définitif des travaux exécutés • Etablir un rapport de fin des travaux, • **Délai : jusqu'à la réception définitive des travaux.**	*Forfait*	**01**	

- Lieu d'exécution : Administration de la Commune Imi M'qourne.
- Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation : Jusqu'à l'achèvement des travaux.
- Date et heure limites de réception des devis des concurrents : **30/11/2026 à 10 H.**
- Les plis des concurrents sont mis dans un pli fermé et déposés par voie électronique dans le portail des marches public accessible à l'adresse www.marchespublic.gov.ma

Le Président Du Conseil Communal



BOULID LARBI